

Ville de
ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS



Roquebrune sur argens, le 16 /01/2023

Commune de Roquebrune sur argens

Compte rendu commission Patrimoine lundi 16 janvier salle des mariages 18 H

Rédacteur : Patrick FLECHE

Présents :

Président de la commission : Mr Gilles Priarone Adjoint au patrimoine , à l'urbanisme, au foncier

Elus : Mme Caroline Demonein, Adjointe au domaine public, aux affaires scolaires

Mme Stéphanie Métivier conseillère municipale à la gestion de la maison du patrimoine

Mme Martine Bouvard Conseillère municipale à la démocratie participative, aux transports

Mr Patrick FLECHE délégué aux commissions extra-municipales

Absent excusé : M Julien Lucchini

Intervenant extérieur : Mme Gwenaëlle BAILLON, Directrice adjointe du Pôle culture / patrimoine de la Mairie

Membres de la commission :

Mr Olivier Ciamous

Mr Aldrick Fernaud

Mr Georges Monbabut

Mr Eric Moyer

Absents excusés :

Mme Patricia Castanassian

Mme Françoise Petit

Mme Alexandra Lisciati

Désignation du secrétaire de séance : Patrick FLECHE

Avant de développer l'ordre du jour , Patrick FLECHE rappelle l'objectif des commissions extra-municipales : il s'agit de développer la démocratie participative en s'appuyant sur la mise en place de structures :

- Les conseils de quartier pour la démocratie de proximité
- L'application numérique popvox pour une inter-action entre les habitants des quartiers et les élus
- Les commissions extra-municipales pour une concertation sur les thèmes transversaux qui intéressent les habitants de tous les quartiers

Pourquoi ? Il s'agit grâce aux échanges dans les commissions d'aboutir à une meilleure compréhension de la politique municipale, une aide pour les élus dans les décisions prises et finalement une meilleure efficacité globale .

Les règles de fonctionnement des commissions extra-municipales sont rappelées sur la base du document « charte de fonctionnement des commissions extra-municipales » dont il est remis un exemplaire à chaque participant .

Il est rappelé que tous les membres de la commission peuvent s'inscrire sur la plateforme numérique « Popvox » , une communauté de dialogue « privée » leur sera consacrée . Un compte-rendu sera envoyé aux participants et disponible sur la plateforme popvox.

Développement de l'ordre du jour : ci-joint le diaporama complet

Il est précisé que la partie « médiathèques » sera peu développée car dépendant du service culture .

Les actions 2021-2022

1/ Le Patrimoine : deux structures d'accueil sur la commune

-La maison du patrimoine

Le principe est de respecter les directives du ministère de la culture (les journées européennes du patrimoine (JEP), la nuit au musée...) et de sensibiliser le public au patrimoine historique et archéologique de la commune avec de nombreuses actions : expositions temporaires, visites commentées organisées notamment pour les scolaires...

-La maison de la préhistoire

Il s'agit de mettre en valeur les richesses préhistoriques découvertes sur le site des gorges du Blavet en partenariat avec le comité des sites.

Pour les futures expos, mise en place des échanges d'expos à titre gratuit, notamment avec Terra Amata de Nice et Tourrettes sur loup.

Pour les scolaires, visites commentées de la maison de la préhistoire, bacs de fouilles archéologiques, mise en place de crânes d'hommes préhistoriques fabriqués en 3D à différentes époques,

Avec l'office du tourisme, organisation de balades du terroir

Festival de la BD historique.

Projets 2023 :

- La restauration du retable de Saint Jean Baptiste

Prévue initialement en 2022, mais reportée sur 2023.

Visite d'un responsable du conservatoire du patrimoine en Octobre 2022, et le service Patrimoine est en attente de son retour d'expert pour le choix du restaurateur. Une fois le choix du restaurateur arrêté, le retable sera démonté et partira dans les ateliers de restauration.

Le retable des âmes du purgatoire est également très abîmé. Sa restauration sera prévue pour 2024. Les coûts à prévoir seront certainement plus importants car les techniques de restauration doivent être plus élaborées. De plus, considérant l'état actuel de du retable, il ne pourra pas être démonté et la restauration devra intervenir sur place. Toutefois, il s'agit d'un ouvrage

magnifique et atypique. Il représente un atout patrimonial d'exception à faire découvrir aux touristes et aux habitants .

- Les commémorations du 11 novembre, 8 mai 1945, 15 août 1944.

Des actions de sensibilisation à ces événements seront réalisées auprès des habitants et des scolaires : des documents familiaux, des dossiers pédagogiques seront remis aux scolaires , des visites d'expos organisées. A ce sujet Olivier Ciamous signale que le jour des cérémonies , même s'il s'agit de jours fériés, il faudrait songer à laisser ouverts les lieux d'expositions, au moins la matinée pour favoriser les visites en famille .

- Les expositions temporaires à la maison du patrimoine

-L'olivier : arbre millénaire : doublée d'une exposition extérieure rue des portiques

-Les senteurs de Marcel Pagnol : après l'année consacrée à Albert Camus, 2023 célébrera Marcel Pagnol : exposition sur les senteurs provençales.

- les chapelles : en lien avec le sentier des chapelles qui va être crée . Voir si l'on inclut les chapelles privées ?

- Noël en Provence : avec les santons, les traditions et mise en place d'une « Pastorale » : création d'un événement avec les associations et la population locale .

- Projets de développer des actions à destination des scolaires :

- relancer les visites du Castrum,
- le jardin mellifère,
- le sentier botanique de la chapelle Ste Anne aux 25 ponts ,visite maison de la préhistoire
- Bacs de fouille archéologique

- Restauration de la chapelle Sainte Anne :

Un chiffrage budgétaire de ce projet est en cours par un architecte du patrimoine et une demande de subvention auprès de la région dans le cadre du petit patrimoine rural est en cours. Le projet concerne aussi

l'aménagement des abords de la chapelle avec le départ des différents sentiers.

Pour le reste des crédits : la Fondation du patrimoine peut nous aider dans nos démarches de subvention, et un appel au mécénat va être lancé. Projet ensuite d'y implanter des petits concerts, des activités de détente et de relaxation.

Les actions récurrentes :

- la nuit des musées prévue en Mai
- les Journées européennes du patrimoine prévues les 16 et 17 septembre 2023 sur la thématique du patrimoine vivant.
- Participation au raid-famille
- Balades familiales en association avec l'office du tourisme
- Festival de la BD historique

Les nouveaux sentiers prévus en 2023

- Le sentier botanique (de la chapelle Sainte Anne aux 25 ponts) : remettre en place les essences méditerranéennes pour faire découvrir la flore de notre commune
- le sentier Raphaële : 3 boucles de randonnée avec parcours équestre, pédestre et cycliste,
- le sentier des chapelles : mise en valeur des chapelles de notre commune
- le sentier des ouvrages remarquables : aux cavalières : mise en valeur des ouvrages tels que le four à tuiles, la scierie...

Mme Françoise PETIT nous a envoyé une proposition pour mettre en valeur l'ensemble des richesses de notre patrimoine sur tous les quartiers , de façon à unir les habitants autour de ce patrimoine :

« La configuration particulière de la commune n'aide pas à apporter un éclairage sur ce qui compose son patrimoine . Cette singularité devrait nous inviter à réfléchir sur une communication appropriée qui devrait rassembler plutôt que diviser . Les trois entités du territoire aux caractères si différents ne pourront jamais se mutualiser harmonieusement, les distances, la géographie, le relief ,etc..en font trois « personnages » . Donc il faut penser à une quatrième entité,

un village nomade, un bus style food-truck aménagé comme une maison du patrimoine en miniature embarquant toutes les richesses (inconnues pour beaucoup) des trois quartiers (sous une forme à définir en pensant fort aux nouvelles technologies) . Bien sûr c'est une idée à peaufiner et à budgétiser . Ce « patrimobile » ferait tout l'été des navettes sur la commune et stationnerait à des heures précises sur le port des Issambres » .

Une deuxième réunion de la commission devra être organisée dans l'année.

Aucune question particulière n'étant soulevée, la séance est levée à 19h20.

Le Président de la
commission patrimoine
M Gilles PRIARONE

Le secrétaire de séance :
M Patrick FLECHE